

## **Documents à fournir pour l'Immatriculation définitive d'un véhicule Français Véhicule d'occasion**

- 1) Original de la demande de Certificat d'Immatriculation
- 2) Original du Mandat signé par le client(s)
- 3) Original du certificat de cessions
- 4) Original de la Carte grise Française
- 5) Photocopie du Contrôle technique de moins de 6 mois (si occasion de plus de 4 ans)
- 6) Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'identité, Passeport, Carte de séjour)
- 7) Photocopie du permis de conduire (correspondant au titulaire du véhicule)
- 8) Photocopie de l'attestation d'assurance du véhicule
- 9) **UNIQUEMENT SI L'IMMATRICULATION EST POUR UN PROFESSIONNEL** Photocopie d'un extrait K-Bis de moins de 3 mois + photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité du Gérant
- 10) D-A déclaration d'achat
- 11) Photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (idéalement impôts ou facture de téléphone mobile) Dans le cas où le titulaire est hébergé + Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité de l'hébergeur + Photocopie d'attestations d'hébergement (faite et signée par l'hébergeur)

**ATTENTION : Dans ce cas, le justificatif de domicile fourni sera au nom de l'hébergeur**